52me Année — Nouvelle série — N° 44 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 23 NOVEMBRE 1946.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Découvertes Archéologiques

La presse quotidienne a déjà informé le public des découvertes archéologiques que l'on vient de faire sur les chantiers ouverts par les services de la reconstruction à l'extrémité sud des terrains de l'hôpital.

Elle l'a fait d'une manière suivie mais il est utile d'y revenir ici pour qu'apprennent ces choses nos amis lointains.

La construction des deux immeubles nouveaux qui s'élèveront en cette partie de la ville nécessitait l'ouverture d'une tranchée profonde le niveau de la route étant fortement en contre-bas du niveau des terrains de l'hôpital.

C'est dans cette tranchée longue de 43 mètres et large de 13 qu'ont émergé lentement les substructions mises à jour.

Le gros œuvre du travail de terrassement a été effectué par une pelle mécanique, laquelle a malheureusement bouleversé et détruit, on s'en est rendu compte depuis, de nombreux vestiges qu'il eut été utile d'examiner. A la pelle succédèrent des ouvriers. Ils ont achevé à la pioche le creusement des fondations dégageant aux environs de 3 mètres les murs qu'avait rencontré la pelle et qu'elle avait en partie démantelés.

On s'est rendu compte alors qu'il s'agissait de substructions romaines grâce aux nombreux fragments de tuiles à crochets que la pioche ramenait.

Dès ce moment nous étions alertés.

Dans la partie nord du chantier apparaissait ce qui semble être l'ossature d'une maison importante, puis en allant vers le sud une rangée de murs parallèles, perpendiculaires à la tranchée et dont la destination échappe encore.

Dans la coupe du talus ouest à une profondeur moyenne de 2 m 50 entre les murs parralèles, s'étend une couche de tuiles brisées et bouleversées reposant parfois sur une épaisseur de cendres (toits effondrés après un incendie).

Rien jusque là que d'assez commun, rien qui en tous cas ne laissait prévoir l'importance des découvertes qu'on allait faire.

De celles-ci nous allons donner le récit chronologique.

Celà commença samedi dernier quand le pic rencontra le socle d'une statue (hauteur 1 m 05) de marbre que deux heures plus tard on dégageait (base du talus ouest).

Il s'agit d'une œuvre du IIe ou IIIe siècle, malheureusement décapitée, qui n'est autre que Clio ou Euterpe ou Terpsichore.

La muse est debout, entièrement drapée, appuyée sur la jambe droite la gauche légèrement en retrait, ce qui fait décrire au corps le souple mouvement d'une hélice. Elle ramène sur son épaule à l'aide de la main droite le péplum, tandis que le bras gauche déplié retient une lyre contre sa hanche.

Certes nous devons regretter la perte de la tête, mais l'ensemble n'en demeure pas moins harmonieux, nullement rompu, la draperie est souple parfois légère. Cette muse nous arrive de son souterrain séjour non pas blanche comme son marbre, mais rose, ocrée, d'être si longtemps restée là. Le marbre à la longue s'est imprégné de la coloration de la terre qui lui a communiqué comme une dorure, comme un généreux coup de soleil.

Dès lundi, lavée, brossée, la statue était déposée dans une salle de l'hôpital.

Ce lundi, rien d'extraordinaire ne revit le jour. Mardi matin M. Delmas archiviste départemental, visitait le chantier. Et tandis qu'il était là, les ouvriers découvraient à l'extrémité nord de la tranchée, à 3 mètres de profondeur, un fragment de la tête d'une seconde statue, d'un marbre plus beau et de meilleur style.

En même temps on dégageait dans le talus ouest, mais à un niveau plus élevé, une sépulture formée de tuiles à crochets renfermant une coupe de terre cuite qui allait permettre de la dater.

Mercredi, en effet, arrivait M. Henri Rolland, directeur des fouilles de Glanum à Saint-Rémy, qui devait rester deux jours.

L'examen de la coupe lui permit de la classer dans la céramique du Ve ou VIe siècle. La sépulture était donc très postérieure aux substructions et à la statuaire et établie sur des ruines déjà ensevelies.

Est-on en présence d'une nécropole occupant l'emplacement d'un établissement plus ancien ruiné à la fin du IIIe ou du IVe siècle ? Des sondages alentour le révèleront. La chose en tous cas n'est rien moins que certaine, cette sépulture peut être en effet isolée comme il arrive fréquemment.

M. Rolland, quant aux statues confirme nos hypothèses sans pouvoir encore choisir laquelle de Clio (qui inventa la lyre) d'Euterpe ou de Terpsichore est nôtre muse.

Il donna encore des directives afin que, sans gêner les travaux des services de la reconstruction, on puisse dresser rapidement un plan d'ensemble sans lequel on ne peut se faire une idée exacte de l'établissement qui s'élevait là.

Arrêtées par la pluie, les fouilles ont repris jeudi soir et amené l'exhumation, aux environs de l'endroit où a été découvert la muse, de débris architecturaux importants : un angle de corniche, un fragment de pilastre orné de feuilles d'acanthe.

La présence de statues était déjà un indice quant à la richesse de la demeure ou de l'établissement qu'elles ornaient. Cette découverte apporte la certitude que nous nous trouvons en présence de constructions riches et importantes que l'exhumation de céramique et de monnaies surtout permettrait de dater avec exactitude.

Les fouilles vont se poursuivre. Elles sont conduites avec méthode et suivies avec intérêt par la population. Elles trouvent en outre auprès des ouvriers du chantier et de la direction tout entière une aide intelligente et dévouée.

Nous nous ferons ici leur écho souhaitant que dure longtemps et abondamment cette chronique archéologique.

⁂

LE TRESOR DE LA SAUNERIE

A l'heure où Euterpe — nous ne cachons pas que secrètement c'est elle que nous avons élue — nous faisait la belle surprise d'apparaitre, à l'autre bout de la ville, sur un autre chantier, on trouvait 87 bonnes monnaies d'argent.

C'est la maison Imbert qui dans un mur de ses caves, retenait le beau trésor.

On arrangeait là un linteau de porte. Ils étaient trois maçons, M. Figuière, notre conseiller municipal, M. Don, M. Valati, occupés à la besogne.

Ils étaient 3 qui virent glisser après le coup de pic de Jean Valati dans la cache, les 87 pièces d'argent.

Il en tombait toujours avec un beau bruit sonnant sur le carreau de la cave.

On ramassa, compta, et trois jours après, M. Cabanès nous les montrait.

La plus ancienne est de Louis XIV la plus neuve frappée en 1745 sous l'encore Bien-Aimé.

Ce sont écus et demis et quarts avec beaux portraits et revers, depuis l'écu aux Palmes jusqu'à l'écu Bandeau, passant par le Trois Couronnes, le Vertugadin, le Navarre. Puis viennent quelques grosses pièces espagnoles et une petite monnaie suisse.

Et celà c'était toute la fortune d'un brave Sisteronnais qui, environ 1745, la cacha dans un mur pour la mettre au sûr...

...ou pour qu'en 1946, nous la trouvions, sonnante et trébuchante, belle et lourde, avec toujours sa valeur, devant nos pauvres, nos laids billets qui, tous les jours, perdent un peu la leur.

P. C.

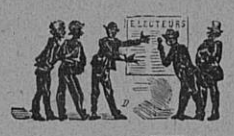

Chronique Electorale

Demain Dimanche, les électrices et les électeurs sont appelés à élire les délégués qui, quinze jours plus tard, procèderont eux-mêmes à l'élection du Conseiller général de la République.

Rappelons les caractéristiques essentielles du scrutin de dimanche.

L'élection a lieu dans le cadre du canton à raison d'un délégué par 300 électeurs inscrits. Le vote se fera par liste bloquée, c'est-à-dire qu'il n'est admis ni panachage, ni suppression ou modification dans l'ordre de la présentation de liste. Le résultat est donné par l'application de la proportionnelle.

Le collège électoral chargé de désigner les conseillers de la République sera donc composé de deux cents délégués élus dimanche prochain auxquels viendront s'ajouter les trente conseillers généraux et les deux députés membres de droit.

C'est dans les Basses-Alpes donc un collège de 232 grands électeurs qui choisiront notre représentant à la deuxième Chambre encore appelée « Chambre de réflexion ».

A Sisteron, il y a trois listes en présence : Socialiste, M. R. P. et Communiste.

Voici la liste de la Démocratie Socialiste :

PELOUX Gaston, boucher, conseiller municipal de Sisteron.
CHAIX Edouard, employé Electricité de France, conseiller municipal de Sisteron.
LIEUTIER Baptistin, cultivateur, adjoint au maire de Mison.
VESIAN Eugène, agriculteur, adjoint au maire de Sisteron.
DAUMAS Paul, agriculteur, maire de Saint-Geniez.
GOIRAND Eugène, conseiller municipal de Sisteron.
AUTANT Ernest, Eaux et Forêts, Président de la Coopérative de consommation.
TURCAN Emile, employé, ancien prisonnier de guerre.
COUDOULET Albert, agriculteur, conseiller municipal de Mison.
ROLLAND Justin, retraité à Sisteron.

Nous regrettons de ne pouvoir publier les listes adverses, celles-ci ne nous ayant pas été communiquées.

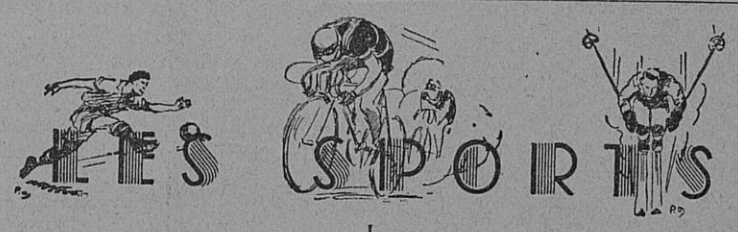

Dimanche dernier, les sportifs Sisteronnais n'ont pas eu une belle distraction. C'est en coupe de Provence que l'Union Sportive de Vinon est venue rencontrer sur le stade municipal le onze local. Pour peu que les visiteurs tardent à arriver, le match se serait joué à la lueur d'une bougie. Ceci n'est encore rien si l'on avait assisté à une jolie rencontre.

En effet, Vinon possède la moitié de l'équipe qui ne sait pas jouer au foot-ball quant à l'autre moitié elle débute. Ce qui fait que l'équipe de Sisteron, ayant en face de tels adversaires, a fini par jouer comme eux malgré que le score en faveur des nôtres soit de 10 buts à 1.

Disons tout simplement que c'était un match piteux.

⁂

Demain dimanche, le Sisteron-Vélo ira rencontrer en championnat de Provence, 1re division, l'équipe correspondante de Gardanne. Souhaitons bonne chance à nos représentants en leur disant cependant qu'ils n'auront pas en face d'eux, la même équipe de dimanche dernier.

Tous les joueurs sont priés d'être exacts au départ qui aura lieu à 9 heures devant le siège, Bar Léon.

⁂

Pendant que la première se déplacera, la deuxième équipe jouera à Sisteron contre l'équipe réserve de l'Union Sportive Méenne. A ce match, si nous ne voyons pas du « grand » foot-ball, nous applaudirons des jeunes qui eux, veulent faire quelque chose.

Coup d'envoi : 14 heures.

Chronique Musicale

Que je m'excuse bien vite, en commençant, chers amis, d'être restée si longtemps sans venir, avec vous « parler musique ». Les fatigues d'un début d'année scolaire et l'établissement toujours difficile d'un emploi du temps chargé, m'ont empêchée de reprendre en Octobre, mes petites chroniques. Je vous laissais d'ailleurs en bonne compagnie, dans notre cher « Sisteron-Journal » toujours si bien rempli.

Mais, puisque plusieurs d'entre vous ont eu la gentille pensée de me réclamer amicalement « la suite » promise en Juillet, nous allons modestement, retrouver avec vous, dans une quinzaine, le charmant Rondo qui « nous espère » depuis !

Ne pensez pas, surtout qu'il ait vieilli ! Cette forme délicieuse porte avec allégresse ses quelques siècles d'existence. C'est vous dire qu'elle n'aura sûrement pas, pour quelques mois d'attente, perdu quoique ce soit de sa juvénile et gracieuse fraicheur.

Henriette BONTOUX.

Lettre Ouverte

à mon ami TITIN BRISEMOTTE

Marseille, le 18 Novembre 1946

Mon Cher Ami,

Les élections ont eu lieu dans un calme inespéré, la préparation avait été quelque peu tumultueuse en divers endroits. Mais on s'est battu surtout à coups d'affiches ; on n'en a jamais fait autant que depuis que le papier est cher et rare et, chose remarquable, c'est le parti réputé le plus pauvre qui a fait la plus grande débauche d'arguments imprimés, à croire qu'il est devenu le parti des nouveaux riches.

N'empêche que si toutes les promesses murales, que la pluie finit de lessiver, étaient tenues, il n'y aurait plus de malheureux sur terre, où tous nous nagerions dans la félicité. En attendant nous continuons à nous débattre dans toutes les difficultés nées de la guerre, fruits de la méchanceté des uns et de la bêtise des autres.

La marée des prix continue à monter comme les eaux du Rhône aux temps des pluies diluviennes, pour peu que çà dure, nous serons bientôt submergés ; la hausse ininterrompue des valeurs en bourse est un signe certain de la maladie mortelle qui mine notre « France ». Les capitaux comme les rats, fuient le navire en perdition et se ruent sur ce radeau mouvant qu'est la Bourse, planche de salut bien souvent pourrie qui finit par sombrer avec ses accupants comme toujours les malins seuls s'en tirent.

Maintenant que la Chambre est en place, personne ne parle plus des scandales soulevés à grands coups de tam-tam. Vin, farines, points de textiles, essence, etc, etc... tout çà est passé, c'étaient des contes de la mère l'Oie pour amuser ces grands enfants que sont les électeurs, des histoires de brigands pour les endormir et leur faire avaler en douceur l'amère pilule des réalités décevantes : Misère et Restrictions qui se prolongent.

Deux ans après la Libération, nous manquons de lumière, on nous la coupe ! Autrefois c'était les Allemands qui nous la prenaient, comme ils nous prenaient bien des choses : la viande, le beurre, l'huile, equetera, equetera, comme dit Toine. A présent ils ne sont plus là, aussi nous avons de tout à profusion, et puis, avec eux nous vivions en économie dirigée, que veux-tu Titin, c'étaient des dictateurs, des totalitaires, brouillés avec la Liberté. Maintenant nous sommes libres ! libres ! libres ! vive la liberté ! disait l'aveugle qui n'y voyait pas clair. Crois-tu, Titin, que les français y voient plus clair que lui ?

Le résultat des élections me permet d'en douter. Les Allemands étaient de vilains bougres qu'il nous fallait vivement bouter hors, d'abord parce qu'ils étaient chez nous où ils s'étaient introduits par violence, ensuite parce que leur mentalité et la nôtre sont totalement différentes. Alors pourquoi continuer les errements qu'ils nous ont imposés ? Nécessités du temps, nous dit-on ? Mensonges ! Nécessités politiques oui ! Le français est un homme imbu de liberté, depuis des siècles c'est lui qui en porte en avant le flambeau, alors pourquoi nos politiciens persistent-ils à l'armer d'un éteignoir camouflé en lanterne magique ?

La Liberté est immortelle, on peut pour un temps l'enchainer, mais tôt ou tard, comme le torrent indomptable rompt les digues, elle rompt ses chaines et reprend son essor.

Dimanche on vote pour le Conseil de la République. A cette occasion, je te renouvelle le conseil que je

© VILLE DE SISTERON

te donnais, il y a 15 jours : Ne t'abstiens pas, vote pour ceux qui promettent la Liberté pour tous, les autres sont des tyrans en gestation qui comptent la monopoliser à leur seul avantage.

Au revoir vieux Titin, mes amitiés à la Mélie.

Louis SIGNORET.

ECHOS... DE GACHE

FAUT CE QU'IL FAUT

Voilà presque 1 mois que cette rubrique n'a pas parue. Aussi c'est une volumineuse correspondance que nous avons reçue en nous disant que les « Echos de Gache » les intéressent au plus haut degré, seulement qu'il faudrait mettre les noms, tout au moins les initiales des personnes qui agrémentent nos petites histoires.

Que nos braves lecteurs nous excusent, mais si c'étaient eux, les acteurs de nos « drôles d'histoires » et que nous mettions leurs noms, ou même leurs initiales, comment trouveraient-ils nos histoires ! ! !

SUR LE STADE

Notre terrain de sport commence — aujourd'hui qu'il prend un peu tournure de stade — à être fréquenté par un nombreux public. C'est devant ce nombreux public que Dimanche s'est joué, quoiqu'il faisait froid et que c'était très tard, le match de Coupe de Provence entre Sisteron et Vinon.

Vu cette affluence grandissante de dimanche en dimanche, le Comité directeur du Sisteron-Vélo a fait placer une grande enseigne avec l'inscription « Stade Municipal — Sisteron-Vélo ».

L'idée est très louable. Il faut féliciter les dirigeants. Mais quand ce même public a vu le match Sisteron-Vinon, ce n'est plus « Stade Municipal » qu'il faudrait, c'est tout simplement « Ring Municipal ».

ELECTEURS ! AUX URNES !

Demain Dimanche, c'est encore jour d'élection. Depuis deux ans, celà fait la ième fois que le corps électoral est appelé à voter. Donc, demain, tous aux urnes, pas d'abstention !

Françaises, Français, vous accomplirez votre devoir. Ceci est bien beau, chaque fois que l'on vote, le lendemain des élections, il y a une mesure draconienne qui arrive à la grande stupéfaction des électeurs. Un lendemain d'élection, c'était les restrictions sur le pain, une autre fois c'était sur le vin, aujourd'hui c'est les restrictions sur l'électricité, et de quoi... après-demain...

Si seulement ce n'étaient que ceux qui votent qui en supportent les conséquences, mais ceux qui ne votent pas ! ! Eh oui.

AU FOU ! AU FOU !

Cette fois, nous y sommes, il ne nous manque plus rien, puisque notre subdivision de sapeurs-pompiers vient de se voir attribuer tout un matériel des plus modernes pour rappeler en un clin d'œil, tous les fous... devenus furieux, à la tranquilité.

En effet, quand il y aura à Sisteron et dans les environs un fou... à emballer, on n'aura qu'à faire appel à nos braves sapeurs-pompiers et avec encore plus de rapidité que pour un incendie, ils seront sur la ou les personnes atteintes de cette maladie.

Le matériel n'est pas très encombrant. C'est simplement un bidon en caoutchouc qui se porte comme un sac tyrolien, contenant une vingtaine de litres d'un certain produit et il suffit d'asperger la personne en folie... au moyen d'une lance. Cinq minutes après, le fou est à la disposition des sapeurs-pompiers. Il faut croire que si Sisteron a été doté d'un tel matériel, c'est qu'on a peur de beaucoup de choses.

Ceci est exact, et ce n'est pas une histoire de fous. A qui le tour ?

O. LAVOIR.

ARBORICULTEURS !

pour toutes vos plantations
adressez-vous aux

PEPINIERES du BUECH

MISON (Basses-Alpes)

Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.

Catalogue et Prix sur demande.

Arboriculture Fruitière

L'arboriculture fruitière agricole et commerciale telle que je la décrirai dans ces colonnes (par opposition à l'arboriculture horticole) exige de l'agriculteur désirant créer des plantations fruitières dans un but de rapport financier, non pas des connaissances particulières, mais des qualités d'observation, du calme devant l'adversité, le gout du risque et le souci permanent d'évoluer, de perfectionner sans cesse, les méthodes et les moyens culturaux.

La technique moderne qui fait passer l'arboriculture fruitière du stade horticole au stade agricole et commercial — je pourrais dire industriel — doit faire envisager la création et d'organisation des cultures fruitières sur des bases nouvelles à la fois techniques et commerciales. Il faut s'y adapter et abandonner les vieux procédés routiniers et démodés que trop souvent l'agriculteur veut conserver.

La création d'un verger pose donc un certain nombre de questions que je classe dans l'ordre suivant :

1) Choix des essences et des variétés en tenant compte de :

a) Valeur commerciale et débouchés sur les marchés régionaux, nationaux et étrangers.

b) Adaptation au climat et au sol.

c) Productivité, maturité, résistance aux transports et conservation au frigorifique.

d) Utilisation industrielle des fruits.

2) Exploitation des cultures fruitières :

a) Plantation des arbres.
b) Façons culturales.
c) Défense des cultures.
d) Fumures.
c) Taille.
f) Cueillette, conditionnement et présentation.

La valeur commerciale d'un fruit prime toutes les autres questions ; il faut donc retenir les variétés très demandées par la clientèle des marchés. La consultation des commerçants en fruits et leurs organisations syndicales connaissant bien les désirs des consommateurs peut guider utilement pour le choix toujours difficile des variétés.

Lorsque sera établie la liste des variétés à retenir par essences, il faut envisager le choix de l'essence et son adaptation au climat de la région et au sol. Les cultures fruitières étant des cultures riches et de longue haleine, le terrain choisi sera fertile, profond, frais, sans être trop humide, abrité des grands vents.

En cas d'humidité pouvant se résorber par le drainage, effectuer les travaux avant le début de la plantation. Dans le cas d'exposition aux grands vents comme le « Mistral » on peut planter des haies de cyprès ou de peupliers pour abriter le verger. Dans aucun cas il ne faudrait songer à planter dans un sol pauvre pour essayer de l'enrichir par la suite avec des amendements et des engrais. Ce serait l'échec certain.

L'adaptation au climat est aussi d'une grande importance, certaines régions, comme certains sols, conviennent mieux au pêcher, à l'abricotier, d'autres au pommier, poirier et prunier. Puis il faut choisir le porte-greffe, question délicate qu'il ne faut pas juger sans se rendre compte de son importance capitale.

Certaines variétés très demandées sur les marchés sont peu productives ou ne résistent pas suffisamment au transport et à la conservation au frigo, il ne faudra pas manquer de tenir compte de ses défauts pour les éliminer, malgré d'autres qualités qui les auraient faites retenir. Si l'on plante des variétés destinées à être utilisées par la confiturerie, la conserverie ou la fabrication des jus de fruits, la valeur d'utilisation industrielle interviendra en premier, pour leur choix.

Pour les plants, choisir des sujets sains, bien aoutés et trapus. Le système radiculaire doit être bien développé (nombreuses radicelles) et sain. Pour la plantation, dans les parcelles la disposition adoptée sera celle en carré ou en quinconce. L'arrangement en quinconce a l'avantage d'utiliser au mieux l'espace aérien et de permettre les façons culturales dans trois sens au lieu de deux dans la disposition en carré.

(à suivre)

Henri SEGAUD,
Directeur des Pépinières
de la Vallée du Buëch,
Mison (Basses-Alpes).

Chronique Locale et Régionale

AVIS AUX ELECTEURS

La Préfecture communique :

L'attention des électeurs est appelée sur les dispositions de l'article 7 du décret du 31 Octobre 1946, aux termes duquel aucune modification ne peut être apportée aux bulletins de vote imprimés par les candidats.

En application de ces dispositions seront considérés comme nuls, outre les bulletins considérés comme portant une marque distinctive :

1 — Tous les bulletins portant des listes incomplètes.

2 — Ceux sur lesquels un ou plusieurs noms ont été rayés.

3 — Ceux sur lesquels un ou plusieurs noms ont été ajoutés.

4 — Ceux sur lesquels l'ordre de présentation des candidats aura été modifié.

Enfin, et contrairement à certaines informations erronées l'heure de clôture du scrutin reste fixée dans tous les cas à 18 heures comme d'habitude.

CHARBON de toutes provenances
AGENT
des mines de la Grand-Combe
La Mure — Briançon
TRANSPORTS
MAISON E. JOUVE
Rue Saunerie — SISTERON — Té. 7

COUPURE DE COURANT. — L'Electricité de France, ex-Société Energie Electrique du Littoral Méditerranéen, à Sisteron, informe les abonnés de Sisteron que le courant sera coupé chaque semaine et jusqu'à nouvel ordre : les Lundi et Mardi de 7 h. 30 à 19 h. 30.

Cependant, si la situation générale le permet, le courant sera rétabli à partir de 17 heures, mais pour l'éclairage seulement.

Les communes suivantes: Le Poët, Valernes, Vaumeilh, Peipin, Aubignosc, Château-Arnoux, Volonne, seront coupées également les Lundi et Mardi de 7 h 30 à 19 h 30.

De même, les communes suivantes : Ventavon, Valenty, Villard-sur-Faye, Beaujeu, et les Syndicats de Barcilonnette et de La Motte-du-Caire, seront coupés les Mercredi et Jeudi de 7 h 30 à 19 h 30.

Electricité de France
ex-Société E. E. L. M.
Le Chef de s/Secteur.

ON DEMANDE :

UN OUVRIER AGRICOLE célibataire. Bons appointements.

S'adresser « Au Bleuet », 65, rue Droite à SISTERON.

VARIETES-DANCING. — Demain Dimanche à 21 heures, Grand Bal aevc le concours du réputé orchestre « Mélodia-Jazz ».

Opinion sur l'Espéranto

de Louis LUMIERE
de l'Académie des Sciences
inventeur du cinéma

Je suis convaincu que la généralisation de l'emploi de l'Espéranto pourrait avoir les plus heureuses conséquences en ce qui concerne les relations internationales et l'établissement de la Paix Universelle. Mais il conviendrait d'inscrire l'obligation de son enseignement dans les programmes scolaires. L'effort qui serait demandé aux jeunes gens après l'instruction primaire qui doit, à mon avis se limiter à l'étude de la langue maternelle, serait peu de chose et préparerait ainsi très facilement la jeunesse à l'échange international des idées et des transactions de toutes sortes.

Ce n'est que par l'obligation qu'une telle instruction pourrait être efficace et effective.

Louis LUMIERE.

Vous pouvez apprendre l'Espéranto seul chez vous, sans professeur par l'emploi du « Cours Rationnel et Complet d'Espéranto ». En vente à la Librairie Lieutier, rue Droite, à Sisteron.

CANAL DE SISTERON. — En cette fin de saison d'arrosage, plusieurs co-arrosants nous ont demandé où en était la question du projet de pompage en Durance.

Nous croyons savoir qu'une demande d'étude de projet a été faite au Ministre compétent au mois d'Avril dernier. Depuis on n'en a plus eu de nouvelles et on attend avec impatience la décision du Ministre qui permettra de dresser le projet définitif de cette importante affaire qui intéresse particulièrement l'agriculture.

Les co-arrosants seraient désireux d'apprendre que les personnes chargées de faire aboutir cette affaire ne s'en désintéressent pas et qu'elles voudront bien faire les démarches utiles auprès du Ministre afin que l'autorisation soit donnée bientôt, si nous rappelons que la question du pompage devra être solutionnée dans un délai de 3 ans au moyen de subventions, si elle ne l'était pas ce serait alors une ville voisine qui bénéficierait de tous les avantages qu'on nous promet et Sisteron serait encore une fois de plus sacrifiée.

AVIS

Les Bureaux de la SOCIETE GENERALE seront ouverts les Lundi 2 et 9 Décembre et le Samedi 28 Décembre 1946.

DON. — Afin de remercier la subdivision des sapeurs-pompiers de notre ville de l'aide apportée lors de l'incendie de sa ferme, M. Roman Emilien, ancien prisonnier de guerre agriculteur à Entrepierres, a fait don à la caisse de cette société de la somme de 300 francs.

M. Blavoyer, directeur du camp des P. G. allemands a également versé, à la caisse des sapeurs-pompiers, la somme de 300 francs en remerciement de l'aide apportée à la suite d'un incendie.

La subdivision des sapeurs-pompiers remercie ces généreux donateurs.

PROPRIETAIRES
AGRICULTEURS
COMMERÇANTS

si vous êtes acheteur d'une JEEP ou d'une CAMIONNETTE de 800 kilos à 2 tonnes, de provenance des surplus Américains, adressez-vous à

Francis JOURDAN
Garage Moderne

Avenue de la Gare à SISTERON qui vous donnera satisfaction très rapidement.

C. G. A. — Les bénéficiaires de bon d'essence « roulage » de Novembre sont affichés dans le hall de la Mairie. Ces bons devront être retirés au plus tôt.

Il est rappelé aux membres de la C. G. A. qui n'ont pas encore payé leur cotisation qu'ils doivent la régler au plus tôt au secrétaire.

PNEUS ET CHAMBRES A AIR POUR VELOS. — Une liste de bénéficiaires pour le mois de Novembre sera affichée dans le hall de la Mairie, Samedi 23. La distribution commencera dès Samedi matin.

Prière de les retirer avant le 30.

DE GARDE cette SEMAINE :
Pharmacie Bœuf.
Docteur André.

Spectacles de la Semaine :

VARIETES-CINEMA. — Cette semaine : Actualités — Documentaire et deux grands films Fernandel dans
MARCHE AUX PUCES
et PRISON CENTRALE

Dimanche à 21 heures, Grand Bal

CASINO-CINEMA. — Actualités Documentaire et un grand film
LA CAGE AUX ROSSIGNOLS
avec Noël-Noël.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON

Constitution de Société

Suivant acte reçu par Me Guillaume BUES, notaire à SISTERON, le deux Novembre mil neuf cent quarante six, enregistré, Monsieur Séraphin Ludovic Fortuné BURLE, négociant et Monsieur Charles Marie André RANQUE, demeurant tous deux à SISTERON, ont formé entre eux une société à responsabilité limitée dénommée

« Séraphin BURLE et Cie »

au capital social de six cent mille francs divisé en six cents parts de mille francs chacune.

Ladite société constituée pour une durée de trente année à compter du premier Janvier mil neuf cent quarante sept aura son siège social à SISTERON, quartier des « Cordeliers ».

Elle a pour objet le commerce des matériaux de construction, grains, engrais, produits pour traitements des arbres fruitiers et la nourriture du bétail (aliments simples et composés) et généralement toutes opérations mobilières, immobilières industrielles, commerciales, financières, agricoles et horticoles directes ou indirectes se rattachant tout ou partie à l'objet ci-dessus.

Monsieur BURLE a fait apport à la société :

D'un fonds de commerce de matériaux de construction, grains et engrais sis et exploité à SISTERON, quartier des Cordeliers, évalué à la somme globale de quatre cent mille francs, s'appliquant à concurrence de soixante dix mille frs aux éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage droit au bail, etc...) à concurrence de vingt mille francs au matériel mobilier et outillage commercial et à concurrence de trois cent dix mille francs aux marchandises.

De son côté, Monsieur RANQUE a fait apport à la société d'une somme de deux cent mille francs en numéraire.

Lesdits apports déclarés nets de toutes charges.

La société est gérée et administrée par Monsieur RANQUE qui a seul la signature sociale. La durée de ses fonctions sera fixée par accord des associés.

Deux expéditions de l'acte constitutif de la Société « Séraphin BURLE et Cie » ont été déposées au greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE, le vingt un Novembre mil neuf cent quarante six, où les tiers pourront en prendre connaissance et éventuellement faire opposition sur l'apport en nature susrelaté.

BUES, NOTAIRE.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

Ford
Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

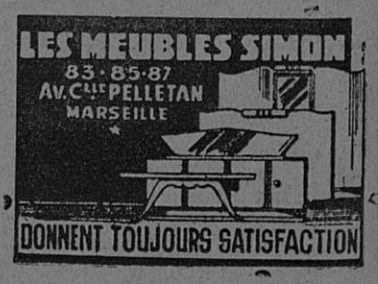

Un Véhicule payé comptant, c'est un Capital employé
Acheté à crédit, il se paye en roulant, c'est un Capital créé...
Un seul organisme dans le Sud-Est répond dans un délai record paye instantanément n'importe quelle somme :

LA SOCIETE FINANCIERE AUTOMOBILE
49, Avenue Alsace-Lorraine à GRENOBLE

La S.F.A. vous offre quelque chose de neuf :
Vendre à crédit en province aussi facilement qu'à Paris.
Agents pour les Basses-Alpes :
ALLEGRE & CHASTEL, 1, Place de l'Horloge, SISTERON - Tél. 205

© VILLE DE SISTERON